



Le lycée professionnel en 2021

mardi 29 décembre 2020, par [Principale](#)

La transformation de la voie professionnelle amorcée en 2018 fixe un cap ambitieux pour le lycée professionnel : elle engage les élèves dans des parcours d'excellence, véritables tremplins vers une insertion professionnelle immédiate ou une poursuite d'études réussie. Elle valorise l'enseignement professionnel auprès des acteurs économiques, par la recherche d'une meilleure adéquation entre formation et compétences métiers attendues.

Plaquette de présentation de la transformation de la voie professionnelle
[2020 plaquette-voie-pro-web-1248683-pdf-1896](#) de [collegemignet](#)



Foire aux questions sur la voie professionnelle

[Faq voie pro 2020](#) de [collegemignet](#)

Une playlist YOUTUBE « Nouvelle voie professionnelle »

... avec des vidéo de portraits de lycéens et de jeunes professionnels ; ; ;



Les familles de métiers



Les horaires d'enseignement en filière professionnelle



Les tests de positionnement en 2^{de}

LE TEST DE POSITIONNEMENT DE DÉBUT DE SECONDE

QUI ? Tous les élèves de seconde générale et technologique et de seconde professionnelle

QUAND ? Au cours de la 2^e semaine de l'enseignement

POURQUOI ? Préparer l'accompagnement personnalisé de chaque élève

COMMENT ? Au lycée, sur une plateforme numérique

Le test de positionnement comprend 2 sessions :

FRANÇAIS	MATHÉMATIQUES
30 minutes	30 minutes
<input type="checkbox"/> Compréhension de l'écrit	<input type="checkbox"/> Organisations et graphes de données
<input type="checkbox"/> Compréhension de l'écrit	<input type="checkbox"/> Statistiques et calcul
<input type="checkbox"/> Compréhension de l'écrit	<input type="checkbox"/> Géométrie
<input type="checkbox"/> Compréhension de l'écrit	<input type="checkbox"/> Calcul littéral
<input type="checkbox"/> Compréhension de l'écrit	<input type="checkbox"/> Calcul littéral

Résumé

La notation est automatisée. Les résultats des élèves sont communiqués à leurs représentants. Seuls et sans effets liés de l'accompagnement personnalisé.

MINISTÈRE DE LA SÉRIALITÉ DE LA BOUILLANNE

Modalités d'évaluation du chef-d'œuvre

Les modalités d'évaluation du chef-d'œuvre pour le CAP et le baccalauréat professionnel ont été publiées au Bulletin Officiel.

- L'objet de l'évaluation est la démarche concrète entreprise par le candidat pour mener à bien la réalisation d'un projet qui peut être individuel ou collectif.
- L'évaluation du chef-d'œuvre repose sur une présentation orale terminale en fin de cursus, combinée avec une évaluation du projet menée tout au long des deux années de formation, portée sur le bulletin de notes et figurant au livret scolaire pour les élèves sous statut scolaire ou au livret de formation pour les apprentis.
- Les élèves et apprentis des établissements d'enseignement public ou sous contrat avec l'État et des centres de formation d'apprentis habilités à pratiquer le contrôle en cours de formation sont évalués au moyen de notes figurant au livret scolaire ou au livret de formation. La moyenne de ces notes relatives au chef-d'œuvre, consignées durant son élaboration, constitue 50% de la note globale attribuée au chef-d'œuvre, complétée à hauteur de 50% par les points obtenus à l'oral de présentation de celui-ci. Les élèves et apprentis des établissements d'enseignement privés hors contrat et des centres d'apprentis non habilités à pratiquer le contrôle en cours de formation sont intégralement évalués au cours de l'oral de présentation du chef-d'œuvre.
- Tous les candidats passent l'oral de présentation suivi de questions pour une durée globale de dix minutes au CAP et de quinze minutes au baccalauréat professionnel, avec répartition indicative de cinq minutes de présentation et cinq minutes (CAP) ou dix minutes (baccalauréat professionnel) de questions, devant une commission d'évaluation.

- La commission d'évaluation est composée d'un professeur d'enseignement général et d'un professeur d'enseignement professionnel.

- La présentation orale se tient dans l'établissement ou le centre de formation du candidat.